



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

SEANCE DU 31 MAI 2010

RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA
SOPAC - AUTORISATION DONNÉE AUX
REPRÉSENTANTS DE LA VILLE À VOTER LA
RÉSOLUTION CONCERNANT LA DIMINUTION
DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOPAC

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

DREMOS

**RÉDUCTION DU CAPITAL SOCIAL DE LA SOPAC -
AUTORISATION DONNÉE AUX REPRÉSENTANTS DE LA VILLE À
VOTER LA RÉOLUTION CONCERNANT LA DIMINUTION DU
CAPITAL SOCIAL DE LA SOPAC**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le Conseil de Surveillance de la SOPAC, en date du 11 Mai 2010, a décidé de soumettre au vote des actionnaires réunis lors de l'assemblée générale mixte, le 29 Juin prochain, une réduction de capital par rachat par la SOPAC d'actions en vue de leur annulation.

Le capital social de la SOPAC serait, dans ce cas, réduit de 3 656 889 € à 3 488 742, 50 €.

Cette proposition de réduction de capital s'inscrit dans le prolongement du contrat moral passé en 2007 entre les actionnaires et le Président du Conseil de surveillance de la SOPAC au terme duquel la SOPAC avait sollicité ses actionnaires par l'émission de nouvelles actions de façon à obtenir une capacité d'investissement suffisante pour porter le projet de construction du parking souterrain de la Brèche.

La réalisation de cet ouvrage redimensionné à 530 places étant désormais effectuée par la Ville, cette réduction de capital permet aux actionnaires de la SOPAC qui en ont, d'ores et déjà, formulé le souhait, de se désengager et de retirer leur participation. Une nouvelle réduction de capital pourra avoir lieu ultérieurement pour les actionnaires qui ne se sont pas prononcés actuellement, ou, qui ont décidé de différer leur réponse, pour mieux tenir compte de la nouvelle stratégie de la SOPAC et de la Ville de Niort, en matière de stationnement.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la réduction du capital social de la SOPAC de 3 656 889 € à 3 488 742,50 € ;
- autoriser les représentants de la Ville au Conseil de Surveillance de la SOPAC à voter la résolution concernant la diminution du capital social de la SOPAC.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	33
Contre :	0
Abstention :	5
Non participé :	6
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE